NATIONS UNIES

CONSEIL DE TUTELLE



Distr. GENERALE T/PET.5/1036 14 jenvier 1957 ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE M. CHRISTOPHE TCHOUDJEU CONCERNANT LE CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION FRANÇAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Kamerum le 30 - 11 - 56

Tchoudjeu Christophe Mécanicien New-Bell Douala

Demandant l'unification et l'indépendance immédiate du Kamerun

A Monsieur le Président et les membres de l'Assemblée Générale des Nations Unies

Monsieur le Président

Vu mon honneur de ma tristesse de m'incliner auprès de vous. Vu la grande souffrance que nous rencontrons à l'heure actuelle dans notre territoire sous-tutelle de 1'0.N.U.

Vu notre refus hostilité de l'application fameuse de la loi-cadre que la France prétind de nous imposer par la force.

Est-il faut que nous revendiquons notre droit?

Nous ne voulons pas aucun vote dans notre territoire sans l'amnistie pleine et totale. C'est ce que nous disons à la France. Mais elle ne veut que nous imposer par sa force. Et quand nous demandons cette amnistie pleine et totale à la France, elle ne nous repond qu'avec des masacres, des arrêstations infinerables, des perquisitions des demeures et des bureaux de nos frères. Pleuve. Le redacteur chef du journal Kamerun mon pays (Jean Marie-Manga vient d'être arrêté sans cause et une perquisition a été faite dans son bureau. Voila Monsieur le Président ce que la France nous nourrisse maintenant. Pour une dernière fois, le peuple Kamerun dit

T/FET.5/1036 Français Page 2

non et non à la France. Nous ne sommes pas l'une de ces colonies et nous ne voulons pas la fameuse loi française. Pour une amitié franco-kameruneise, nous demendons sans reserve l'unification et l'indépendance immédiates du Kamerun.

Vive le peuple à disposer d'ux mêmes

Vive la voix du Seigneur

Vive l'O.N.U. Faites nous délibérer à vite le Redacteur chef de ce jeune journal Kamerun mon pays.

Votre dévoué